



# COMMUNIQUÉ de presse



Orléans, 7 janvier 2020

## Un nouveau site de référence pour comprendre et développer les géothermies

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) lancent [Geothermies.fr](http://Geothermies.fr), le nouveau site de référence pour comprendre cette énergie durable et favoriser son utilisation par les particuliers, les collectivités et les entreprises.

Le sous-sol peut jouer un rôle majeur dans la transition énergétique. En effet, son exploitation permet de produire du chaud, du froid et de l'électricité quelle que soit la météorologie, via la géothermie et ses différentes techniques. Active depuis des décennies, la filière géothermie est en amélioration constante grâce aux innovations et à la capitalisation de nombreux retours d'expérience.

À moins de 200 mètres de profondeur, la géothermie (dite « de surface ») est exploitable quasiment partout sur notre territoire. Elle permet de produire de la chaleur, du froid, de l'eau chaude sanitaire pour des bâtiments allant de la maison individuelle à l'éco-quartier. Elle fonctionne sur plus de 175 000 sites en France et présente encore un très important potentiel de développement.

Au-delà de 200 mètres de profondeur, cette technologie produit de la chaleur en grande quantité et/ou de l'électricité. À l'heure actuelle, 76 installations relevant de cette géothermie (dite « profonde ») sont en fonctionnement en France, deux pour la production d'électricité, les autres pour la production de chaleur principalement distribuée via des réseaux de chaleur.

Avec [Geothermies.fr](http://Geothermies.fr), l'ADEME et le BRGM mettent à disposition un support scientifique et pratique pour tous les publics, qu'il s'agisse de particuliers, de collectivités ou d'entreprises pour connaître et développer cette énergie durable et continue.

En plus d'un espace pédagogique destiné à découvrir les différents moyens pour exploiter l'énergie thermique du sous-sol, le site propose un espace cartographique. Il comprend notamment :

- Des **cartes de ressources géothermiques** à des échelles régionales et locales. Elles permettent d'identifier les solutions géothermiques les plus adaptées aux territoires ;
- Des **exemples d'opérations de géothermie** de surface et l'ensemble des opérations de géothermie profonde en fonctionnement sur le territoire national, leurs principales caractéristiques techniques et leurs performances ;
- Un espace décrivant les **régimes réglementaires pour informer les porteurs de projets** de géothermie de surface quant aux démarches à entreprendre.



Portail d'entrée du site [Geothermies.fr](http://Geothermies.fr) (© BRGM)



# COMMUNIQUÉ de presse



- [Géothermies.fr](http://Géothermies.fr) propose également des espaces régionaux d'information où seront fournies les **coordonnées des acteurs locaux actifs et la liste des différentes aides allouées au développement de cette énergie.**

Le site internet détaille la réglementation, les normes applicables, et met à disposition l'ensemble des guides pratiques et théoriques permettant aux professionnels et structures spécialisées du secteur de bénéficier des bonnes pratiques et des derniers enseignements de la recherche.

Enfin, [Géothermies.fr](http://Géothermies.fr) propose gratuitement une newsletter qui rassemble l'actualité de toutes les géothermies.

## À PROPOS DE L'ADEME

L'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans le domaine de la transition écologique. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en oeuvre et ce, dans ses domaines d'intervention. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

## À PROPOS DU BRGM

Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de la Transition écologique et solidaire, et du ministère de l'Economie et des Finances est l'établissement public de référence pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il remplit diverses missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, recherche partenariale en tant qu'Institut Carnot, coopération internationale et aide au développement, prévention et sécurité minière, formation supérieure. C'est le service géologique national français.

## CONTACT PRESSE

ADEME : 01 58 47 81 28 - [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

BRGM : 02 38 64 46 65 - [presse@brgm.fr](mailto:presse@brgm.fr)

